



## Construction à deux sur terrain propre

Par **machot delphine**, le **30/06/2018** à **10:36**

Bonjour,

J'ai un terrain depuis deux ans et avec mon nouvel ami nous envisageons de construire une maison à deux sur ce terrain.

Je souhaiterais connaître le moyen le plus sûr et le moins coûteux pour que le bâti et le terrain revienne soient bien la propriété de notre couple et reviennent à mon décès aux enfants de mon ami; (je n'ai pas d'enfants). Nous comptons nous marier, cela serait il plus aisé après mariage? Peut on juste le notifier grâce à un contrat de mariage? Doit il me racheter la moitié du terrain ?(conseil d'un clerc de notaire),  
merci de bien vouloir m'indiquer la solution la moins onéreuse pour nous deux. Bonne journée

Par **youris**, le **30/06/2018** à **13:28**

Bonjour,

Pour que votre ami devienne propriétaire de la maison, vous devez lui vendre ou lui donner une partie du terrain.

Réfléchissez bien aux conséquences de cette opération si vous vous séparez ainsi de savoir comment la construction du bien sera financé car vous serez solidaire d'un éventuel crédit.

Salutations

Par **machot delphine**, le **30/06/2018** à **20:56**

merci de votre réponse

Par **janus2fr**, le **01/07/2018** à **09:40**

Bonjour,

Si vous vous mariez, vous pouvez aussi faire entrer ce terrain dans la communauté par contrat...